



Gilles Paquet



LES APPARITIONS DE
LA MÈRE DU VERBE
A KIBEHO

v.2 du 16 mai 2026



Sommaire

Chapitre I.– La reconnaissance des apparitions de Kibeho	1
Chapitre II. – Les messages de la Vierge Marie à Kibeho	3
Chapitre III. – Comment les apparitions de Kibeho s’inscrivent dans le temps	6
Chapitre IV. – La Vierge Marie dans l’Ancien Testament	6
Chapitre V. – La Vierge Marie dans le Nouveau Testament	7
Chapitre VI. – L’enseignement de l’Église	9
Chapitre VII. – Invocations et prières à la Vierge Marie	11
Chapitre VIII. – Chants grégoriens à la Vierge Marie	18
Annexe A : Les hérésies dans des premiers siècles du christianisme	27
Annexe B : Marie dans le Catéchisme de l’Église Catholique.....	29

Chapitre I.– La reconnaissance des apparitions de Kibeho

Les apparitions de la Vierge Marie qui se sont produites au Rwanda entre novembre 1981 et novembre 1989 ont été reconnues par l'Église catholique en juin 2001 ; nous allons voir dans quelles conditions.



- 1) Ces apparitions commencent, au Collège de Kibeho, le 28 novembre 1981 autour de 12 h 35 ; une élève récemment admise au collège, Alphonsine Mumureke, entre en extase lorsqu'elle voit une dame se diriger vers elle et qui l'appelle « enfant » ; elle lui demande « Dame, qui es-tu ? » et la dame lui répond : « Je suis la Mère du Verbe » ; pour elle les apparitions (environ une par an) cessent le 28 novembre 1989.

[Alphonsine Mumureke est née le 23 mars 1965 dans le diocèse de Kibungo (paroisse de Zaza) et elle a été baptisée le 27 juillet 1977 ; elle quitte le Rwanda lors du génocide de 1994 et se réfugie d'abord en RDC (Congo Kinshasa) puis au monastère Sainte-Claire d'Abidjan où elle prononce des vœux provisoires le 15 juillet 2006 ; elle rejoint ensuite un ordre de plus stricte observance en Italie (en Ombrie) où elle prononce ses premiers vœux le 27 novembre 2016 et ses vœux définitifs le 28 novembre 2021.]

- 2) Le 12 janvier 1982 vers 19 heures, Nathalie Mukamazimpaka est à la chapelle du collège avec d'autres élèves qui observent son angoisse ; Nathalie voit alors une grande lumière d'où sort la voix mystérieuse d'une femme qu'il l'appelle : « Enfant, je suis

triste ; et ce qui m'afflige , c'est que j'ai envoyé un message et vous ne l'avez pas bien accueilli comme je le désire » (Auguste Misago, *Les apparitions de Kibeho*, p. 41). Le lendemain, 13 janvier 1982, la Vierge Marie lui apparaît en se présentant comme « la Mère de Dieu ». Pour elle les apparitions cessent le 3 décembre 1983.

[Nathalie Mukamazimpaka est née en 1964 dans le village de Ntwali et elle a été baptisée le 2 février 1968 ; durant le génocide de 1994 elle se réfugie dans un monastère près de Bukavu et en 1996 elle revient à Kibeho où elle participe aux activités du Sanctuaire et l'accueil des pèlerins.]

- 3) Marie-Claire Mukangando (qui est dans la même classe qu'Alfonsine) conteste avec véhémence ce qui est advenu à Alfonsine et Nathalie ; le 1^{er} mars 1982 Marie-Claire subit une agression intérieure qui la plonge dans une grande angoisse mais elle en est délivrée le 2 mars au matin lorsqu'elle entend une douce voix qui la reconforte en l'appelant par son prénom, mais elle ne voit personne et elle ignore que dans le même temps la Sainte Vierge apparaît à Nathalie. Ce n'est que le 6 mars 1982 que la Vierge apparaît à Marie-Claire ; pour elle la dernière apparition a lieu le 15 septembre 1982.

[Marie-Claire Mukangando est née en 1961 à Rusekera et a été baptisée le 12 août 1966 ; en 1983 elle travaille comme enseignante ; elle se marie le 22 août 1989 et vit à Kigali où travaille son mari ; ils seront tous les deux assassinés lors du génocide de 1994.]

- 4) Pour reconnaître l'authenticité des apparitions et leur conformité aux dogmes et à la Tradition de l'Église, celle-ci agit avec prudence, patience et discernement par l'autorité de l'évêque du lieu, assisté par la Congrégation [appelée maintenant Dicastère] de la Doctrine de la Foi. C'est dans ces conditions que Mgr Gahamanyi rencontre les trois voyantes et met en place une Commission médicale (dès le 20 mars 1982), et une Commission théologique (le 14 mai 1982) pour examiner tous les cas de voyance, les messages reçus et les miracles présumés.

[Jean-Baptiste Gahamanyi, né en 1920, évêque de Butare du 11/09/1961 ; † 19/06/1999.]

- 5) A partir de juillet 1982 d'autres voyants prétendent avoir des apparitions – notamment du Christ – mais les Commissions observent que ces voyants présumés développent des situations personnelles « inquiétantes ». Pour reconnaître les apparitions de Kibeho, l'Église n'a finalement retenu comme voyantes qu'Alfonsine, Nathalie et Marie-Claire qui vous ont été présentées précédemment.
- 6) Le 30 mars 1992, le diocèse de Gikongoro (incluant Kibeho) est créé et confié à Mgr Misago qui participait déjà très activement aux travaux de la Commission théologique.

[Augustin Misago, né en 1943, ordonné prêtre le 25 juillet 1971, évêque de Gikongoro du 30/03/1992 ; † 12/03/2012.]

Le 28 novembre 1992, Mgr Misago pose la première pierre du Sanctuaire Notre-Dame des Douleurs à Kibeho.

Le 29 juin 2001, Mgr Misago reconnaît les apparitions de la Vierge-Marie aux trois voyantes mentionnées précédemment et à elles seules (Augustin Misago, *Déclaration de l'Évêque de Gikongoro*). Il précise aussi que :

« La reconnaissance ou la négation de l'authenticité d'une apparition n'est point couverte par l'infaillibilité ; elle repose plus sur des preuves de probabilité que sur des

arguments apodictiques¹. Dans le domaine des apparitions il n'y a donc pas de certitude absolue pour les témoins, sauf peut-être pour le voyant lui-même. Et là encore ! C'est dans cet esprit qu'il convient d'interpréter le jugement définitif porté maintenant sur les apparitions de Kibeho. La reconnaissance de ces apparitions ne saurait être confondue avec un article de foi : pour cette raison chaque chrétien demeure libre d'y adhérer. »

La cérémonie de reconnaissance a lieu lors de la messe solennelle des Saints Apôtres Pierre et Paul, en présence du Nonce Apostolique au Rwanda, Mgr Salvatore Pannacchio représentant le Pape Jean-Paul II.

Dès lors, les fidèles peuvent librement venir prier au Sanctuaire Notre-Dame des Douleurs, individuellement ou en pèlerinage familial, paroissial ou diocésain.

Chapitre II. – Les messages de la Vierge Marie à Kibeho

Les trois voyantes de Kibeho reçoivent des missions distinctes qui les appellent à participer à une œuvre commune.

- 1) Lors de sa première apparition le 28 novembre 1981, la Vierge dit à Alphonsine : « Je veux te consoler, car j'ai exaucé tes prières. Je veux que tes compagnes aient la foi, car elles ne l'ont pas suffisamment. » (Auguste Misago, *Les apparitions de Kibeho*, pp. 24-25).

Alphonsine est spécialement appelée à prier pour que se développe dans les familles et dans toute l'Église une grande confiance dans la Vierge Marie.

- 2) Nathalie Mukamazimpaka a expliqué que La Mère de Dieu qui lui est apparue le 13 janvier 1982 était très angoissée en raison des hommes qui endurcissent leur cœur et n'accueillent pas ses messages [voir § III.1, page 6] ; lors de ses apparitions des 6, 17 et 27 juillet 1982, la Sainte Vierge dit à Nathalie que « le monde va sombrer, qu'il se porte très mal, et que si nous ne changeons pas nos cœurs pour nous repentir, nous allons tomber dans un gouffre » (Nathalie Mukamazimpaka, *Diaire*, p. 50).

Nathalie reçoit la mission particulière de prier pour les vivants et pour les âmes du purgatoire et de coopérer par son abnégation à la passion du Christ et à la souffrance de Marie pour les pécheurs.

- 3) S'adressant à Marie-Claire le 2 avril 1982, la Vierge Marie lui dit :

« Quand je te parle, je ne m'adresse pas à toi seule, je m'adresse aussi à tous les autres. Les hommes de ce temps ont vidé chaque chose de son sens véritable : celui qui commet une faute n'accepte pas d'avoir mal fait. » (Auguste Misago, *Les apparitions de Kibeho*, p. 385).

- 4) Lors de son apparition du 24 avril 1982, la Vierge explique à Alphonsine pourquoi elle s'est présentée sous le vocable « Mère du Verbe » ; Alphonsine en rend compte par écrit à Mgr Gahamanyi ; voici un extrait de son manuscrit daté du 26 avril :

1. Une proposition apodictique – du grec ancien ἀποδεικτικός – démontre de manière évidente et universelle.

« Comme vous le savez déjà, le 24 avril 1982 la Mère de Dieu est venue dire la raison pour laquelle elle s'est manifestée en se présentant comme "Mère du Verbe" et pourquoi elle est venue précisément. C'est à vous donc, Vénérable Père, que ce message doit être communiqué en premier lieu : Le voici :

Pourquoi elle est venue en s'appelant la Mère du Verbe : elle dit que c'est afin que vous puissiez bien saisir tout de suite l'identité du personnage qui est venu chez les enfants, sans que vous deviez donc garder des soucis causés par le fait de ne pas pouvoir reconnaître immédiatement la personne qui s'entretient avec les enfants qui disent qu'elles voient une femme. Or, cette femme est la Mère du Verbe, c'est-à-dire du Verbe de Dieu Jésus-Christ mis au monde par la Vierge Marie. Elle dit qu'elle s'est gardée d'employer l'expression "Mère de Dieu", parce qu'elle n'a pas perdu le souvenir de la grande vertu d'humilité. Mais quiconque a entendu l'expression "Mère du Verbe" doit avoir compris tout de suite de qui il s'agit. Elle dit que vous donc, Pasteur de l'Église, il faut que vous sachiez que les enfants dont elle vous a confié la responsabilité parlent avec la Mère de Dieu.

Pourquoi elle est venue : elle dit qu'elle est venue pour adresser des rappels et assurer une assistance à tant d'hommes qui se sont engagés dans le chemin conduisant à l'océan. Ici elle dit qu'il ne s'agit pas d'un océan ordinaire rempli d'eau, mais d'un océan contenant de l'eau qui les laverait de telle sorte qu'ils aient un corps pur [...]. Elle dit que la situation est devenue dramatique, et que personne n'est plus innocent. Elle dit que Dieu est vraiment miséricordieux, lui qui a daigné envoyer sa Mère. » (Auguste Misago, *Les apparitions de Kibeho*, pp. 381-382).

- 5) Dans son apparition du 22 mai 1982, la Vierge des Sept Douleurs a révélé que ce qu'elle attend de ses enfants c'est qu'ils endurent toutes les souffrances avec joie et, amour et paix dans le Christ-Jésus (Auguste Misago, *Les apparitions de Kibeho*, p. 111).
- 6) Le 31 mai 1982, la Vierge Marie exprime le désir que les chrétiens récitent le Chapelet des Sept Douleurs [voir chapitre XII § 3, page 14] ; s'adressant à Marie-Claire, elle dit : « Ce que je vous demande, c'est de vous repentir. Si vous récitez ce chapelet en le méditant, vous aurez alors la force de vous repentir. Aujourd'hui, beaucoup d'hommes ne savent plus demander pardon (pour leurs péchés). Ils mettent à nouveau le Fils de Dieu sur la croix. Aussi ai-je voulu venir vous le rappeler, surtout ici au Rwanda, car là, je trouvais encore des hommes humbles, qui ne sont pas attachés à la richesse et à l'argent. » (Auguste Misago, *Les apparitions de Kibeho*, p. 406).
- 7) Le 15 août 1982, la Vierge Marie apparaît en pleurs [cette apparition est exceptionnellement longue puisqu'elle dure de 16 heures à 23 h 30].

La Sainte Vierge déplore l'incrédulité des hommes, leur désobéissance continuelle aux Commandements de Dieu, leurs dépravations, l'endurcissement de leur cœur et leur impénitence.

A Alphonsine elle dit : « Mon enfant, j'ai ouvert la porte, et ils n'ont pas voulu entrer. J'ai vu que le monde se trouvait dans un état très critique et quand je suis venu à son

secours, vous avez refusé. » (Auguste Misago, *Les apparitions de Kibeho*, p. 148 et p. 386).

Puis la Sainte Vierge termine par un nouvel appel au repentir : « Repentez-vous, sinon... » et elle se tait (Auguste Misago, *Les apparitions de Kibeho*, p. 149 et p. 387).

- 8) Lors de son apparition du 15 septembre 1982, la Vierge Marie confie à Marie-Claire la mission de communiquer à l'Église deux demandes : répandre la dévotion au Chapelet des Sept Douleurs et construire une chapelle au cœur d'un sanctuaire (Auguste Misago, *Les apparitions de Kibeho*, pp. 414-420).

Marie-Claire s'acquitte de sa mission en rencontrant tous les évêques du Rwanda le 4 novembre 1982. La chapelle est construite et elle est inaugurée le 31 mai 2003.



- 9) Lors des deux apparitions du 6 et 9 décembre 1982 La Sainte Vierge dit à Alphonsine : « La foi et l'apostasie viendront sans qu'on s'en aperçoive » (Auguste Misago, *Les apparitions de Kibeho*, p. 32).
- 10) Le 4 juillet 1983, la Vierge Marie rappelle par trois fois à Nathalie que les hommes doivent se garder de l'hypocrisie qui consiste à prier pour être vus et appréciés des autres (Auguste Misago, *Les apparitions de Kibeho*, p. 413).
- 11) Le 15 août 1983, la Sainte Vierge charge spécialement Alphonsine de prier pour l'Église, pour les pasteurs de l'Église, pour les personnes consacrées et pour les vocations (Auguste Misago, *Les apparitions de Kibeho*, p. 408).
- 12) Lorsque la Sainte Vierge a pris congé d'Alphonsine le 28 novembre 1989, elle lui a confié pour nous le message suivant : « Mes enfants, priez, priez ! Suivez l'Évangile de mon Fils et mettez-le en pratique, ainsi vous serez sûrement heureux dans votre âme » (Auguste Misago, *Les apparitions de Kibeho*, p. 507).

La Mère du Verbe nous exhorte à suivre son Fils qui nous dit : « Moi, je suis le Chemin, la Vérité et la Vie ; personne ne va vers le Père sans passer par moi. » (Jn 14, 6). Aujourd'hui la Mère du Verbe de Vie nous redit : « Tout ce qu'il vous dira, faites-le. » (Jn 2, 5).

Chapitre III. – Comment les apparitions de Kibeho s’inscrivent dans le temps

Les messages de la Vierge Marie à Kibeho ne sont pas intemporels ; ils s’adressent aux hommes d’une époque donnée.

Comme l’a dit la Vierge Marie : « Les hommes de ce temps ont vidé chaque chose de son sens véritable : celui qui commet une faute n’accepte pas d’avoir mal fait. » [voir chapitre II § 3, page 3].

Ce message s’adresse aux hommes de notre époque qui ont perverti le sens des mots pour désobéir gravement aux Commandements de Dieu. En effet ...

- 1) En France, la loi Veil du 17 janvier 1975 relative à l’ “interruption volontaire de grossesse” est promulguée sous la présidence du président Giscard ; la déchéance de la “Fille aînée de l’Église” se traduit, chaque année, par plus de 250.000 avortements d’enfants à naître.
- 2) En Europe, de nombreux pays suivent cette politique mortifère qui conduit à leur inéluctable déclin démographique.
- 3) L’Église déplore la défection de nombreux prêtres qui sont “reconduits à l’état laïc” et ne peuvent plus exercer aucun ministère.
- 4) Au Cambodge, la dictature marxiste des Khmers Rouges dirigée par Pol Pot soumet la population à de très graves sévices qui font entre 1,5 et 2 millions de morts entre 1975 et 1979.
- 5) En Chine la “politique de l’enfant unique” est mise en application à partir d 1979 ; elle provoque l’avortement de millions d’enfants à naître.
- 6) Au Rwanda, de 1979 à 1981, de nombreux actes de vandalisme sont commis en toute impunité contre les statues de la Vierge installées sur les places publiques et dans les églises.

Le Rwanda est ensuite secoué par de fortes tensions sociales et politiques : à partir de 1981, ces tensions entraînent d’horribles crimes qui ruinent peu à peu les relations entre les communautés jusqu’au génocide perpétré en 1994 contre les Tutsis.

Chapitre IV. – La Vierge Marie dans l’Ancien Testament

- 1) Marie Mère de Dieu est préfigurée dans Genèse :

« ¹⁴ Alors le Seigneur Dieu dit au serpent [qui symbolise le Démon] : « ¹⁵ [...] Je mettrai une hostilité entre toi et la femme, entre ta descendance et sa descendance : celle-ci te meurtrira la tête, et toi, tu lui meurtriras le talon. » (Gn 3, 14-15).

- 2) Isaïe :

« C’est pourquoi le Seigneur lui-même vous donnera un signe : Voici que la vierge est enceinte, elle enfantera un fils, qu’elle appellera Emmanuel (c’est-à-dire : Dieu-avec-nous). » (Is 7, 14).

3) Michée [dernier prophète de l'Ancien Testament avant Jean-Baptiste, le Précurseur] :

« ¹ Et toi, Bethléem Éphrata, le plus petit des clans de Juda, c'est de toi que sortira pour moi celui qui doit gouverner Israël. Ses origines remontent aux temps anciens, aux jours d'autrefois. ² Mais Dieu livrera son peuple jusqu'au jour où enfantera celle qui doit enfanter, et ceux de ses frères qui resteront rejoindront les fils d'Israël. ³ Il se dressera et il sera leur berger par la puissance du Seigneur, par la majesté du nom du Seigneur, son Dieu... » (Mi 5, 1-3).

Chapitre V. – La Vierge Marie dans le Nouveau Testament

1) Évangile selon Saint Matthieu

- Chapitre 1 : « ¹⁸ Or, voici comment fut engendré Jésus Christ : Marie, sa mère, avait été accordée en mariage à Joseph ; avant qu'ils aient habité ensemble, elle fut enceinte par l'action de l'Esprit Saint. [...] ²⁰ Comme il avait formé ce projet, voici que l'ange du Seigneur lui apparut en songe et lui dit : “Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre chez toi Marie, ton épouse, puisque l'enfant qui est engendré en elle vient de l'Esprit Saint ; ²¹ elle enfantera un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus (c'est-à-dire : Le-Seigneur-sauve), car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés.” ²² Tout cela est arrivé pour que soit accomplie la parole du Seigneur prononcée par le prophète : ²³ “Voici que la Vierge concevra, et elle enfantera un fils ; on lui donnera le nom d'Emmanuel”, qui se traduit : “Dieu-avec-nous” » (Mt 1, 18, 20-23).
- Chapitre 2 : « ¹¹ Ils [les Rois Mages] entrèrent dans la maison, ils virent l'enfant avec Marie sa mère ; et, tombant à ses pieds, ils se prosternèrent devant lui. Ils ouvrirent leurs coffrets, et lui offrirent leurs présents : de l'or, de l'encens et de la myrrhe. ¹² Mais, avertis en songe de ne pas retourner chez Hérode, ils regagnèrent leur pays par un autre chemin. ¹³ Après leur départ, voici que l'ange du Seigneur apparaît en songe à Joseph et lui dit : “Lève-toi ; prends l'enfant et sa mère, et fuis en Égypte. Reste là-bas jusqu'à ce que je t'avertisse, car Hérode va rechercher l'enfant pour le faire périr.” ¹⁴ Joseph se leva ; dans la nuit, il prit l'enfant et sa mère, et se retira en Égypte, ¹⁵ où il resta jusqu'à la mort d'Hérode, pour que soit accomplie la parole du Seigneur prononcée par le prophète : “D'Égypte, j'ai appelé mon fils”. ¹⁶ Alors Hérode, voyant que les mages s'étaient moqués de lui, entra dans une violente fureur. Il envoya tuer tous les enfants jusqu'à l'âge de deux ans à Bethléem et dans toute la région, d'après la date qu'il s'était fait préciser par les mages. ¹⁷ Alors fut accomplie la parole prononcée par le prophète Jérémie : ¹⁸ “Un cri s'élève dans Rama, pleurs et longue plainte : c'est Rachel qui pleure ses enfants et ne veut pas être consolée, car ils ne sont plus.” ¹⁹ Après la mort d'Hérode, voici que l'ange du Seigneur apparaît en songe à Joseph en Égypte ²⁰ et lui dit : “Lève-toi ; prends l'enfant et sa mère, et pars pour le pays d'Israël, car ils sont morts, ceux qui en voulaient à la vie de l'enfant.” ²¹ Joseph se leva, prit l'enfant et sa mère, et il entra dans le pays d'Israël. » (Mt 2, 11-21).
- Chapitre 12 : « ⁴⁶ Comme Jésus parlait encore aux foules, voici que sa mère et ses frères se tenaient au-dehors, cherchant à lui parler. ⁴⁷ Quelqu'un lui dit : “Ta mère et

tes frères sont là, dehors, qui cherchent à te parler.”⁴⁸ Jésus lui répondit : “Qui est ma mère, et qui sont mes frères ?”⁴⁹ Puis, étendant la main vers ses disciples, il dit : “Voici ma mère et mes frères.⁵⁰ Car celui qui fait la volonté de mon Père qui est aux cieux, celui-là est pour moi un frère, une sœur, une mère.” » (Mt 12, 46-50).

[Le terme “frères” s’appliquait non seulement aux enfants d’une même mère mais aussi à leurs cousins.]

- Chapitre 13 : « N’est-il pas le fils du charpentier ? Sa mère ne s’appelle-t-elle pas Marie, et ses frères : Jacques, Joseph, Simon et Jude ? » (Mt 13, 55).

2) Évangile selon Saint Marc

- Chapitre 6 : « N’est-il pas le charpentier, le fils de Marie, et le frère de Jacques, de José, de Jude et de Simon ? Ses sœurs ne sont-elles pas ici chez nous ? » (Mc 6, 3).

3) Évangile selon Saint Luc

- Chapitre 1 : «³⁰ L’ange lui dit alors : “Sois sans crainte, Marie, car tu as trouvé grâce auprès de Dieu.³¹ Voici que tu vas concevoir et enfanter un fils ; tu lui donneras le nom de Jésus.³² Il sera grand, il sera appelé Fils du Très-Haut ; le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père ;³³ il régnera pour toujours sur la maison de Jacob, et son règne n’aura pas de fin.”³⁴ Marie dit à l’ange : “Comment cela va-t-il se faire puisque je ne connais pas d’homme ?”³⁵ L’ange lui répondit : “L’Esprit Saint viendra sur toi, et la puissance du Très-Haut te prendra sous son ombre ; c’est pourquoi celui qui va naître sera saint, il sera appelé Fils de Dieu”. [...] ³⁸ Marie dit alors : “Voici la servante du Seigneur ; que tout m’advienne selon ta parole.” [...].⁴¹ Or, quand Élisabeth entendit la salutation de Marie, l’enfant tressaillit en elle. Alors, Élisabeth fut remplie d’Esprit Saint,⁴² et s’écria d’une voix forte : “Tu es bénie entre toutes les femmes, et le fruit de tes entrailles est béni.⁴³ D’où m’est-il donné que la mère de mon Seigneur vienne jusqu’à moi ?” » (Lc 1, 30-35 ; 38 ; 41-43).

- Chapitre 2 : « Aujourd’hui, dans la ville de David, vous est né un Sauveur qui est le Christ, le Seigneur. » (Lc 2, 11).

- Chapitre 11 : «²⁷ Comme Jésus disait cela, une femme éleva la voix au milieu de la foule pour lui dire : “Heureuse la mère qui t’a porté en elle, et dont les seins t’ont nourri !”²⁸ Alors Jésus lui déclara : “Heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la gardent !” » (Lc 11, 27-28).

4) Évangile selon Saint Jean :

- Chapitre 1 : «¹ Au commencement était le Verbe, et le Verbe était auprès de Dieu, et le Verbe était Dieu.² Il était au commencement auprès de Dieu.³ C’est par lui que tout est venu à l’existence, et rien de ce qui s’est fait ne s’est fait sans lui.⁴ En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes ;⁵ la lumière brille dans les ténèbres, et les ténèbres ne l’ont pas arrêtée. [...] ¹⁴ Et le Verbe s’est fait chair, il a habité parmi nous, et nous avons vu sa gloire, la gloire qu’il tient de son Père comme Fils unique, plein de grâce et de vérité. » (Jn 1, 1-5, 14).

- Chapitre 2 : «¹ Le troisième jour, il y eut un mariage à Cana de Galilée. La mère de Jésus était là.² Jésus aussi avait été invité au mariage avec ses disciples.³ Or, on

manqua de vin. La mère de Jésus lui dit : “Ils n’ont pas de vin.”⁴ Jésus lui répond : “Femme, que me veux-tu ? Mon heure n’est pas encore venue.”⁵ Sa mère dit à ceux qui servaient : “Tout ce qu’il vous dira, faites-le”. » (Jn 2, 1-5).

[Le terme “femme” n’est absolument pas péjoratif, bien au contraire.]

- Chapitre 19 : «²⁵ Or, près de la croix de Jésus se tenaient sa mère et la sœur de sa mère, Marie, femme de Cléophas, et Marie Madeleine. ²⁶ Jésus, voyant sa mère, et près d’elle le disciple qu’il aimait, dit à sa mère : “Femme, voici ton fils.” ²⁷ Puis il dit au disciple : “Voici ta mère.” Et à partir de cette heure-là, le disciple la prit chez lui. » (Jn 19, 25-27).

5) Actes des Apôtres

- Chapitre 1 : «¹² Alors [après l’Ascension], ils retournèrent à Jérusalem depuis le lieu-dit “mont des Oliviers” [...]. ¹³ À leur arrivée, ils montèrent dans la chambre haute [le Cénacle] où ils se tenaient habituellement ; c’était Pierre, Jean, Jacques et André, Philippe et Thomas, Barthélemy et Matthieu, Jacques fils d’Alphée, Simon le Zélote, et Jude fils de Jacques. ¹⁴ Tous, d’un même cœur, étaient assidus à la prière, avec des femmes, avec Marie la mère de Jésus, et avec ses frères. » (Ac 1, 12-14).

[Notez que les Apôtres ne sont plus que onze car Juda n’est plus de ce monde et qu’il n’a pas encore été remplacé.]

6) Lettre de saint Paul aux Galates

- Chapitre 4 : «⁰⁴ Mais lorsqu’est venue la plénitude des temps, Dieu a envoyé son Fils, né d’une femme et soumis à la loi de Moïse, ⁰⁵ afin de racheter ceux qui étaient soumis à la Loi et pour que nous soyons adoptés comme fils. » (Ga, 4. 4).

7) Première épître à Timothée

- Chapitre 2 : «⁰⁵ En effet, il n’y a qu’un seul Dieu ; il n’y a aussi qu’un seul médiateur entre Dieu et les hommes : un homme, le Christ Jésus, ⁰⁶ qui s’est donné lui-même en rançon pour tous. » (1Tm 2, 5-6).

8) Apocalypse

- Chapitre 12 : «¹ Un grand signe apparut dans le ciel : une Femme, ayant le soleil pour manteau, la lune sous les pieds, et sur la tête une couronne de douze étoiles. ... ⁰⁵ Or, elle mit au monde un fils, un enfant mâle, celui qui sera le berger de toutes les nations,... » (Ap 12, 1 et 5).
- Chapitre 19 : « Le vêtement qui l’enveloppe est trempé de sang, et on lui donne ce nom : “le Verbe de Dieu” » (Ap 19, 13).

Chapitre VI. – L’enseignement de l’Église

Les messages transmis par Alphonsine, Nathalie et Marie-Claire lors des apparitions de Kibeho ont été approuvés parce qu’ils étaient parfaitement accordés avec l’enseignement que l’Église a pour mission de nous transmettre :

« Le Magistère de l’Église engage pleinement l’autorité reçue du Christ quand il définit des dogmes, c’est-à-dire quand il propose, sous une forme obligeant le peuple chrétien à une adhésion irrévocable de foi, des vérités contenues dans la Révélation divine ou des vérités ayant avec celle-là un lien nécessaire. » (CEC 88).

- 1) Dans les premiers siècles du christianisme, l'Église est persécutée et elle doit protéger la Révélation qu'elle a reçue en dépôt – le “dépôt de la Foi” – contre les hérésies qui risquent d'égarer les fidèles :

Au I^{er} siècle, les gnostiques soutiennent avec Cérinthe que Jésus et le Christ sont deux êtres différents ; le dépôt de la Foi est défendu par saint Jean [l'Apôtre], saint Irénée († 202) et saint Hippolyte († 235).

Au II^e siècle, les ébionites judéo-chrétiens soutiennent que Jésus est un homme devenu Fils de Dieu par sa fidélité à la Torah ; le dépôt de la Foi est défendue par saint Jean [l'Apôtre] et saint Irénée († 202).

Marcion (85, † 160) puis Manès (216, † 274 *ou* 277) et leurs partisans (docétisme et manichéisme) soutiennent que Dieu n'a pris en Jésus qu'une apparence d'homme ; la Révélation est défendu par saint Ignace d'Antioche († v. 108), saint Irénée († 202) et Tertullien († 210).

Priscillien (385) et ses adeptes (priscillianisme) soutiennent que le Christ n'a qu'une apparence de corps ; le dépôt de la Foi est défendu par le concile de Saragosse en 380.

Paul de Samosate (évêque d'Antioche de 260 à 272) puis Photin († 376) et leurs adeptes (adoptianisme) soutiennent que Jésus est fils de Dieu par adoption et non par nature ; le dépôt de la Foi est défendu par le premier concile d'Antioche en 264.

Arius (256, † 336) et ses très nombreux adeptes (arianisme) – soutiennent que Jésus-Christ est une créature – donc inférieur à Dieu – et qu'il n'est pas éternel ; le dépôt de la Foi est défendu par saint Athanase (v. 297, † 373) au concile de Nicée en 325.

Le semi-arianisme enseigné par Acace de Césarée († 366) et Eunome († v. 395) soutient que Jésus-Christ n'est pas consubstantiel au Père ; le dépôt de la Foi est défendu par saint Damase (pape en 366, † 384) au premier concile de Constantinople en 381.

Apollinaire de Laodicée (v. 310, † v. 390) et ses adeptes (apollinarisme) soutiennent que le Christ n'a pas d'âme humaine et que sa divinité lui tient lieu d'âme ; le dépôt de la Foi est défendu par saint Grégoire de Naziance (329, † 390) au premier concile de Constantinople en 381.

Nestorius (386, † 451) et ses adeptes (nestorianisme) soutiennent qu'en Jésus-Christ il y a deux personnes ; le dépôt de la Foi est défendu par Cyrille d'Alexandrie (375, † 444) qui soutient qu'en Jésus-Christ il y a deux natures dans une unique personne (hylémorphisme) au concile d'Éphèse en 431.

Eutychès (v. 370, † ap. 454) et ses adeptes (monophysisme) soutiennent qu'il n'y a qu'une nature en Jésus-Christ ; le dépôt de la Foi est défendu par saint Léon le Grand (pape en 440, † 461) au concile de Chalcedoine en 451.

- 2) Près de la Croix se trouvent la Vierge Marie et l'apôtre Jean à qui Jésus dit : « “Voici ta mère.” Et à partir de cette heure-là, le disciple la prit chez lui. » (Jn 19, 25-27). Cette exhortation s'adresse à tous ceux qui ont Marie pour Mère et sont chez eux dans l'Église catholique, épouse mystique du Christ-Jésus dont ils sont devenus les frères ; en effet :

« ... pour l’accomplissement de cette grande œuvre par laquelle Dieu est parfaitement glorifié et les hommes sanctifiés, le Christ s’associe toujours l’Église, son Épouse bien-aimée, qui l’invoque comme son Seigneur et qui, par la médiation de celui-ci, rend son culte au Père éternel. » (*Sacrosanctum concilium*, art. 7) [Constitution dogmatique sur la sainte Liturgie du concile Vatican II).

Dans l’Église, les hommes sont donc “sanctifiés” par le Christ si ils accueillent favorablement son enseignement comme notre Mère du Ciel nous le recommande.

Ils n’ont aucune excuse d’ignorer cet enseignement puisque le site du Vatican met à leur libre disposition et dans leur propre langue les textes du Magistère ainsi que le Catéchisme de l’Église Catholique (CEC) qu’il trouveront sur le site :

https://www.vatican.va/archive/ccc/index_fr.htm

Le lecteur peut d’ores et déjà consulter les deux Annexes du présent document :

– Annexe A : Les hérésies dans des premiers siècles du christianisme (page 27).

– Annexe B : Marie dans le Catéchisme de l’Église Catholique (page 29).

Chapitre VII. – Invocations et prières à la Vierge Marie

La Bonne Mère ne demande pas mieux que d’aider ses enfants dès lors qu’ils l’en prient. Il a paru opportun de vous proposer maintenant quelques belles prières à la Très Sainte Vierge.

1) Salutation angélique

La première partie du *Je Vous salue Marie (Ave Maria)* – en usage depuis le V^e siècle – reprend les paroles de l’ange lors de l’Annonciation (Luc 1, 28) et de sa cousine Élisabeth au moment de la Visitation (Luc 1, 42).

La seconde partie est une prière de supplication ajoutée à la partie précédente aux alentours de X^e siècle.

« Je vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous.

Vous êtes bénie entre toutes les femmes et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni.

« Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs,

maintenant et à l’heure de notre mort. Ainsi soit-il. »

Saint Thomas d’Aquin a prêché sur la Salutation angélique à Naples en l’an 1273 [voir *Homélie sur la Salutation angélique* dans la rubrique Théologie du site Tradere-doc.fr].

2) Angélus :

Saint Antoine de Padoue (1195, † 1231), sainte Mechtilde de Helfta (1241, † 1298) et saint Bonaventure (1221, † 1274) recommandent la récitation quotidienne de trois *Ave Maria* le soir après les complies. Dès le XIV^{ème}, l’Angelus est récité le matin et le soir.

En 1456, en raison du péril ottoman, Calixte III (pape en 1455, † 1458) prescrit une croisade de prières et demande que les cloches tintent trois fois le jour et qu’à chaque fois l’on récite trois Pater et trois Ave ; le 22 juillet 1456 les ottomans sont défaits à Belgrade dont ils faisaient le siège.

En 1472, saint Louis (Louis IX, roi de France en 1226, † 1270) prescrit à tout son royaume de réciter aussi l'Angelus à midi, pour la paix.

Dès lors, un peu partout en Occident, les cloches des églises tinteront trois fois par jour pour rappeler à la population de prier l'Angelus de la manière suivante :

« V̄. L'Ange du Seigneur a annoncé à Marie. R̄. Et elle a conçu du Saint-Esprit.
« Je sous salue, Marie, ...
« V̄. Voici la servante du Seigneur. R̄. Qu'il me soit fait selon votre parole.
« Je sous salue, Marie, ...
« V̄. Et le Verbe s'est fait chair R̄. et Il a habité parmi nous.
« Je sous salue, Marie, ...
« V̄. Priez pour nous sainte Mère de Dieu. R̄. Afin que nous devenions dignes des promesses de Jésus-Christ. »

Prions :

« Seigneur, nous vous supplions de répandre votre grâce dans nos âmes, afin qu'ayant connu par la voix de l'Ange l'Incarnation de Jésus-Christ votre Fils, nous arrivions par sa Passion et par sa Croix, à la gloire de sa Résurrection, par le même Jésus-Christ Notre Seigneur. Amen. »

3) Rosaire

L'origine du Rosaire est attribué à Saint Dominique (v. 1170, †1221) ; appelé alors *Psautier de la Vierge Marie*, il était alors récité par les moines à la place des 150 Psaumes de l'office liturgique. La récitation du Rosaire devient une pratique commune après le concile de Trente (1545-1563).

En 1569 le pape saint Pie V recommande de réciter chacun des trois chapelets du Rosaire en méditant les mystères joyeux, douloureux et glorieux ; c'est à la pratique du Rosaire médité que ce pape attribue la victoire de Lépante sur les Ottomans en 1571.

En 1858 à Lourdes, la Sainte Vierge se montre à Bernadette avec un chapelet.

En 1917 à Fatima, la Sainte Vierge se présente aux enfants en disant : « Je suis Notre-Dame du Rosaire. Je suis venue pour exhorter les fidèles à réciter chaque jour le chapelet, à faire pénitence pour leurs péchés et à changer de vie. »

En 2002, le pape Jean-Paul II y a ajouté les mystères lumineux.

Le chapelet du Rosaire possède cinq "dizaines" comprenant chacune dix grains ; chaque dizaine est précédée d'un grain (différent des précédents) plus trois grains et une croix.



Voici les vingt mystères à méditer avec le Rosaire :

- Mystères joyeux (récités le lundi et le samedi) : Annonciation ; Visitation ; Nativité ; Présentation au Temple ; Recouvrement au Temple.
- Mystères lumineux (récités le jeudi) : Baptême dans le Jourdain ; Noces de Cana ; Annonce du Royaume ; Transfiguration ; Institution de l'Eucharistie.

- Mystères douloureux (récités le mardi et le vendredi) : Agonie au jardin des Oliviers ; Flagellation ; Couronnement d'épines ; Portement de la Croix ; Crucifixion.
- Mystères glorieux (récités le dimanche et le mercredi) : Résurrection ; Ascension ; Pentecôte ; Assomption ; Couronnement de la Très Sainte Vierge.

Voici maintenant comment chaque chapelet doit être récité :

On commence par la croix en récitant le *Symbole des Apôtres* :

« Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre.
 « Et en Jésus Christ, son Fils unique, notre Seigneur qui a été conçu du Saint Esprit, est né de la Vierge Marie, a souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli, est descendu aux enfers ; le troisième jour est ressuscité des morts, est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant, d'où il viendra juger les vivants et les morts.
 « Je crois en l'Esprit Saint, à la sainte Église catholique, à la communion des saints, à la rémission des péchés, à la résurrection de la chair, à la vie éternelle. Amen »

Pour chaque dizaine on évoque d'abord le Mystère correspondant au jour et à la dizaine que l'on va réciter. Et on récite aussitôt après le *Notre Père* (grain différent) :

« Notre Père, qui es aux cieux, que ton nom soit sanctifié, que ton règne vienne, que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel.
 « Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour.
 « Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés.
 « Et ne nous laisse pas entrer en tentation, mais délivre-nous du Mal. Amen. »

On récite ensuite les dix *Je vous salue Marie* (un pour chaque grain ordinaire).

A la fin de chaque dizaine on rend gloire à la Sainte Trinité :

« V̄. Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit, comme Il était au commencement, maintenant et toujours et dans les siècles de siècles. R̄. Amen »

Puis on implore la Vierge Marie avec l'invocation suivante récitée 3 fois de suite

« V̄. Ô Marie conçue sans péché, R̄. Priez pour nous qui avons recours à Vous. »

[Cette invocation a été donnée par la Vierge Marie lors de son apparition rue du Bac ; mais on peut la remplacer par celle de Fatima : « Ô mon Jésus, pardonnez-nous nos péchés, préservez-nous du feu de l'enfer et conduisez au ciel toutes les âmes, spécialement celles qui ont le plus besoin de votre miséricorde.]

On passe alors à la dizaine suivante.

4) Une des prières de saint Thomas d'Aquin (1225, † 1274) à la Vierge Marie

« Ô Marie, Mère du Bel Amour, accordez-moi, par Votre intercession, la grâce du Saint-Esprit. »

5) Chapelet des Sept Douleurs

La Vierge Marie a parlé de ses Douleurs dans certaines révélations reconnues par l'Église. Ainsi, au XIV^e siècle, elle a promis à sainte Brigitte de Suède d'accorder des grâces spéciales à ceux qui méditent sur ses Douleurs : la paix dans leurs familles, l'illumination sur les Mystères divins, la consolation dans leurs souffrances, leurs demandes exaucées (si elles ne s'opposent pas à la volonté de Dieu), la défense contre le démon, l'assistance au moment de la mort, la joie éternelle en Jésus et Marie.

Le chapelet des Sept Douleurs possède sept "septaines" comprenant chacune sept grains et une médaille (ou un grain différent des précédents) plus 3 grains et une médaille terminale.



Voici les Sept Douleurs avec leur référence dans le Nouveau Testament :

1. Siméon annonce à Marie que son Fils sera en butte à la contradiction (Lc 2, 34-35).
2. Le massacre des Saints Innocents à Bethléem et la fuite en Égypte (Mt 2, 13-18).
3. Jésus est retrouvé au Temple de Jérusalem (Lc 2, 41-52).
4. Marie voit son Fils chargé de la croix (Mt 27, 31-32).
5. Marie debout au pied de la Croix (Jn 19, 25-27).
6. Marie reçoit le corps inanimé de son Fils (Jn 19, 38-40).
7. Marie assiste à la mise au tombeau de son Fils (Jn 19, 41-42).

Le chapelet des Sept Douleurs est récité de la manière suivante :

– On se signe puis on récite l'Acte de contrition ;

« Au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit. Amen.

« Mon Dieu j'ai un grand regret de Vous avoir offensé parce que vous êtes infiniment bon, infiniment aimable et que le péché vous déplaît.

« Je prends la ferme résolution, avec le secours de votre sainte grâce, de ne plus vous offenser et de faire pénitence. »

– On énonce le nom de la Douleur correspondant à la septaine que l'on va réciter.

– Pour chaque grain de la septaine on récite le *Je Vous salue Marie* suivi de l'invocation suivante :

« Priez pour nous Sainte Mère de Dieu, afin que nous devenions dignes des promesses de Notre Seigneur Jésus-Christ ».

– A la fin de chaque septaine on récite un *Notre Père*.

Après avoir récité les sept septaines, on récite trois *Je Vous salue Marie* (un sur chacun des grains terminaux) puis le *Notre Père* (sur la médaille terminale).

Nota 1 : à défaut d'un chapelet à sept septaines, les fidèles peuvent compter sur leurs doigts (ou utiliser de manière appropriée leur chapelet à cinq dizaines).

Nota 2 : le Chapelet des Sept Douleurs ne se substitue pas au Chapelet des Mystères du Rosaire ; leur récitation est laissée à la libre initiative des fidèles.

6) Magnificat (Lc 1, 45-55) :

« Mon âme exalte le Seigneur, exulte mon esprit en Dieu, mon Sauveur !
« Il s'est penché sur son humble servante ; désormais, tous les âges me diront bienheureuse.
« Le Puissant fit pour moi des merveilles ; Saint est son nom !
« Son amour s'étend d'âge en âge sur ceux qui le craignent.
« Déployant la force de son bras, il disperse les superbes.
« Il renverse les puissants de leurs trônes, il élève les humbles.
« Il comble de biens les affamés, renvoie les riches les mains vides.
« Il relève Israël son serviteur, il se souvient de son amour, de la promesse faite à nos pères, en faveur d'Abraham et de sa race, à jamais.
« Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit, pour les siècles des siècles. Amen. »

7) Sous l'abri de ta miséricorde (*Sub tuum praesidium*)

Prière datant du III ou IV siècle :

« Sous l'abri de ta miséricorde, nous nous réfugions, Sainte Mère de Dieu.
« Ne méprisez pas nos prières quand nous sommes dans l'épreuve, mais de tous les dangers, délivrez-nous toujours, Vierge glorieuse et bénie. Amen. »

8) Souvenez-vous de saint Bernard de Clairvaux (1090, † 1153)

« Souvenez-Vous, ô Très Miséricordieuse Vierge Marie, qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre Protection, imploré votre Assistance ou réclamé votre Secours, ait été abandonné. Animé d'une pareille confiance, ô Vierge des vierges, ô ma Mère, je cours vers Vous, je viens à Vous et, gémissant sous le poids de mes péchés, je me prosterne à Vos pieds. Ô Marie, Mère du Verbe Incarné ne rejetez pas mes prières, mais écoutez-les favorablement et daignez les exaucer. Ainsi soit-il. »

9) Consécration à la Sainte Vierge de saint Louis-Marie Grignon de Montfort

« Je vous choisis, aujourd'hui ô Marie, en présence de toute la cour céleste, pour ma Mère et ma Reine.
« Je vous livre et consacre, en toute soumission et amour, mon corps et mon âme, mes biens intérieurs et extérieurs, et la valeur même de mes bonnes actions passées, présentes et futures, vous laissant un entier et plein droit de disposer de moi, et de tout ce qui m'appartient, sans exception, selon votre bon plaisir, à la plus grande Gloire de Dieu, dans le temps et l'éternité. Ainsi soit-il »

10) Litanie de Lorette

La Sainte Maison de Nazareth aurait été rapportée de Terre Sainte en 1291 pour être placée au cœur de la basilique de Lorette (près d'Ancône en Italie) où cette litanie aurait été composée ; elle fut recommandée en 1601 par le pape Clément VII – au même titre que les Litanies des saints –, pour prier aux intentions de l'Église universelle :

« V̄. Seigneur, prends pitié.	Ṛ. Seigneur, prends pitié.
« V̄. Ô Christ, prends pitié.	Ṛ. Ô Christ, prends pitié.
« V̄. Seigneur, prends pitié.	Ṛ. Seigneur, prends pitié.
« V̄. Christ, écoute-nous.	Ṛ. Christ, écoute-nous.
« V̄. Père du Ciel, qui est Dieu,	Ṛ. aie pitié de nous.
« V̄. Fils, Rédempteur du monde, qui est Dieu,	Ṛ. aie pitié de nous.
« V̄. Esprit Saint, qui est Dieu,	Ṛ. aie pitié de nous.
« Trinité sainte, qui êtes un seul Dieu,	Ṛ. ayez pitié de nous.

Après toutes les invocations suivantes on répond : « Priez pour nous. »

« V̄. Sainte Marie,	Ṛ. Priez pour nous.
« V̄. Sainte Mère de Dieu,	Ṛ. ...
« V̄. Sainte Vierge des vierges,	Ṛ. ...
« V̄. Mère du Christ,	Ṛ. ...
« V̄. Mère de l'Église,	Ṛ. ...
« V̄. Mère de Miséricorde,	Ṛ. ...
« V̄. Mère de la grâce divine,	Ṛ. ...
« V̄. Mère de l'Espérance,	Ṛ. ...
« V̄. Mère très pure,	Ṛ. ...
« V̄. Mère très chaste,	Ṛ. ...
« V̄. Mère toujours vierge,	Ṛ. ...
« V̄. Mère sans taches,	Ṛ. ...
« V̄. Mère très aimable,	Ṛ. ...
« V̄. Mère admirable,	Ṛ. ...
« V̄. Mère du bon conseil,	Ṛ. ...
« V̄. Mère du Créateur,	Ṛ. ...
« V̄. Mère du Sauveur,	Ṛ. ...
« V̄. Mère très prudente,	Ṛ. ...
« V̄. Mère digne d'honneur,	Ṛ. ...
« V̄. Mère digne de louange,	Ṛ. ...
« V̄. Vierge puissante,	Ṛ. ...
« V̄. Vierge clémente,	Ṛ. ...
« V̄. Vierge fidèle,	Ṛ. ...
« V̄. Miroir de la sainteté divine,	Ṛ. ...
« V̄. Siège de la Sagesse,	Ṛ. ...
« V̄. Cause de notre joie,	Ṛ. ...
« V̄. Temple de l'Esprit Saint,	Ṛ. ...
« V̄. Tabernacle de la gloire éternelle,	Ṛ. ...
« V̄. Demeure toute consacrée à Dieu,	Ṛ. ...

« V̄. Rose mystique,	Ṛ. ...
« V̄. Tour de David,	Ṛ. ...
« V̄. Tour d'ivoire,	Ṛ. ...
« V̄. Maison d'or,	Ṛ. ...
« V̄. Arche d'alliance,	Ṛ. ...
« V̄. Porte du ciel,	Ṛ. ...
« V̄. Étoile du matin,	Ṛ. ...
« V̄. Salut des malades,	Ṛ. ...
« V̄. Refuge des pécheurs,	Ṛ. ...
« V̄. Réconfort des migrants,	Ṛ. ...
« V̄. Consolatrice des affligés,	Ṛ. ...
« V̄. Secours des chrétiens,	Ṛ. ...
« V̄. Reine des Anges,	Ṛ. ...
« V̄. Reine des Patriarches,	Ṛ. ...
« V̄. Reine des Prophètes,	Ṛ. ...
« V̄. Reine des Apôtres,	Ṛ. ...
« V̄. Reine des Martyrs,	Ṛ. ...
« V̄. Reine des Confesseurs,	Ṛ. ...
« V̄. Reine des Vierges,	Ṛ. ...
« V̄. Reine de tous les Saints,	Ṛ. ...
« V̄. Reine conçue sans le péché originel,	Ṛ. ...
« V̄. Reine élevée au ciel,	Ṛ. ...
« V̄. Reine du Saint Rosaire,	Ṛ. ...
« V̄. Reine de la famille,	Ṛ. ...
« V̄. Reine de la paix,	Ṛ. ...
« V̄. Agneau de Dieu, qui enlèves le péché du monde,	Ṛ. Pardonne-nous, Seigneur.
« V̄. Agneau de Dieu, qui enlèves le péché du monde,	Ṛ. Écoute-nous, Seigneur.
« V̄. Agneau de Dieu, qui enlèves le péché du monde,	Ṛ. Aie pitié de nous, Seigneur.
« V̄. Priez pour nous, Sainte Mère de Dieu,	Ṛ. Afin que nous devenions dignes des promesses de Jésus-Christ. »

Prions,

« Accorde à tes fidèles, Seigneur notre Dieu, de bénéficier de la santé de l'âme et du corps ; par l'intercession de la bienheureuse Marie toujours Vierge, délivre-nous des tristesse du temps présent et conduis-nous au bonheur éternel.
« Par Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen. »

Chapitre VIII. – Chants grégoriens à la Vierge Marie

Douze chants grégoriens sont maintenant présentés – par ordre alphabétique – avec, en vis-à-vis, leur traduction en français. En chant grégorien l’accent tonique est important ; il est toujours noté sur les partitions quand il n’occupe pas sa place ordinaire, à savoir la voyelle de l’avant dernière syllabe du mot latin ; même dans ce cas, il est souvent noté.

Le lecteur qui le désire peut apprendre la mélodie de chacun de ces chants en allant dans la rubrique **Science & Arts** du site **Tradere-doc.fr** ; dans l’Annexe située à la fin de ce document se trouve, pour chaque chant, le lien du site sur lequel on voit la partition et on entend chanter un ou plusieurs moines (après avoir cliqué sur le lien il se peut qu’une publicité vienne s’interposer ; dès que l’annonce “Ignorer” apparaît en bas à droite, cliquer dessus pour qu’aussitôt la partition apparaisse).

1) Alma Redemptoris Mater (chanté en mode V : Fa en tonique, Do en dominante)

Alma Redemptóris Mater, quæ pérvia caéli pórtá mánes, et stélla máris, succúrre cadénti súrgere qui cúrat pópulo.	Mère du Rédempteur, Porte du ciel toujours ouverte, étoile de la mer, venez au secours du peuple qui tombe et cherche à se relever.
Tu quæ genuísti, natúra miránte, túum sánctum Genitórem, Vírigo príus ac postérius Gabriélis ab óre súmens íllud ave, peccatórum miserére.	Vous qui, au grand étonnement de la nature, avez enfanté votre Créateur, Vierge avant et aussi après avoir reçu la salutation de l’ange Gabriel, ayez pitié de nous, pécheurs.

2) Ave maris stella (chanté en mode I : Ré en tonique, La en dominante)

Ave máris stélla, Dei máter álma, Atque sémper vírgo, Félix caéli pórtá.	Salut étoile de la mer, Auguste Mère nourricière de Dieu, Et toujours Vierge, Heureuse porte du ciel.
Súmens íllud Ave Gabriélis óre, Fúnda nos in páce, Mútans Évæ nómen.	Vous avez agréé l’Ave De la bouche de Gabriel, Affermissez-nous dans la paix En changeant le nom d’Ève.
Sólve víncla réis, Prófer lúmen cæcis, Mála nóstra péllé, Bóna cúncta póscé.	Rompez les liens des pécheurs, Rendez la lumière aux aveugles, Éloignez de nous les maux, Obtenez-nous tous les biens.

Mónstra te ésse mátrém : Súmat per te préces Qui pro nóbis nátus, Túlit ésse túus.	Montrez-ous notre mère : Qu'Il accueille par vous nos prières Celui qui, pour nous, Voulut être votre fils.
Vírigo singuláris, Inter ómnes mítis, Nos cúlpis solútos, Mítes fac et cástos.	Vierge sans égale, Douce entre toutes, Délivrés de nos fautes, Rendez-nous doux et chastes.
Vítam praésta púram, Iter pára tútum, Ut vidéntes Jésum, Sémper collætémur.	Accordez-nous une vie innocente, Rendez nos voies sûres, Afin qu'en voyant Jésus, Nous goûtions l'éternelle joie.
Sit laus Déo Pátri, Súmno Chrísto decus, Spirítui Sáncto Tribus hónor únus.	Louange à Dieu le Père, Gloire au Christ Roi, Et à l'Esprit Saint, Honneur égal aux Trois.
Amen.	Amen.

3) Ave Regina Coelorum (chanté en mode VI : Fa en tonique, La en dominante)

Ave, Regína Caelórum, Ave, Dómina angelórum, Sálve, rádix, sálve, pórtá ex qua mún-do lux est órta.	Salut, Reine des Cieux, Salut, Reine des Anges, Salut, tige féconde, Salut, porte du Ciel par laquelle la lumière s'est levée sur le monde.
Gáude, Vírigo gloriósa, Super ómnes speciósa ; Vále, o valde decóra Et pro nóbis Chrístum exóra.	Réjouissez-vous, Vierge glorieuse, Belle entre toutes les femmes ! Salut, splendeur radieuse Et implorez le Christ en notre faveur.
Ÿ. Dignáre me laudáre te, Virgo sacráta	Rendez-moi digne de Vous louer, Vierge Sainte.
Ŕ. Da mihi virtútem contra hostes tuos.	Donnez-moi la vertu contre vos ennemis.
Ÿ. Oremus : Concede, misericors Deus, fragilitati nostræ praesidium : ut, qui sanctæ Dei Genitricis memoriam agimus, intercessionis ejus auxilio, a nostris iniquitatibus resurgamus. Per eundem Christum Dominum nostrum.	Ÿ. Prions : Dieu de Miséricorde, portez secours à notre faiblesse : faites qu'en évoquant la mémoire de la Sainte Mère de Dieu, nous puissions compter sur l'aide de son intercession pour nous relever de nos péchés. Par le même Christ notre Seigneur.
Ŕ. Amen	Ŕ. Amen

4) Beata es Virgo Maria (chanté en mode VIII : Sol en tonique, Do en dominante)

Beáta es, Vírgo María, quæ óminum portásti Creatórem : Genuísti qui te fécit, et in ætérnum pérmanes Vírgo. Allelúia.	Bénié sois-tu, Vierge Marie, qui as porté le Créateur du monde : Tu l'as porté, Lui qui t'a faite, en restant éternellement Vierge. Alleluia.
--	--

- 5) Beatam me dicent omnes generationes (chanté en mode VI : Fa en tonique, La en dominante)

Beátam me dicent ómnes generatiónes, quia fécit míhi mágna Qui pótens est.	Toutes les générations me diront bienheureuses car le Tout Puissant a fait pour moi de grandes choses.
--	--

- 6) Benedicta es tu Virgo Maria (chanté en mode V : Fa en tonique, Do en dominante)

Benedícta es tu Vírgo María, A Dómino Déo excélso, præ ómnibus muliéribus súper térram.	Par le Seigneur Dieu Très-Haut, vous êtes bénié, Vierge Marie, entre toutes les femmes de la terre.
Ÿ. Tu glória Jerúsalem, tu lætítia Isráel, tu honorificéntia pópuli nóstri.	Ÿ. Vous êtes la gloire de Jérusalem, vous êtes la joie d'Israël, vous êtes l'honneur de notre peuple.
℞. Amen	℞. Amen

- 7) Inviolata, integra et casta es Maria (chanté en mode VI : Fa en tonique, La en dominante)

Invioláta, íntegra et cásta es María, quæ es effécta fúlgida caéli pórtá.	Marie, vous êtes sans tache, virginale et chaste, vous êtes la porte étincelante du ciel.
O Máter álma Chrísti, caríssima, súscipe pía láudum præcónia.	Ô Mère auguste et très chère du Christ, Recevez la pieuse louange de nos chants.
Te nunc flágitant devóta córda et óra, nóstra ut púra péctora sint et córpora.	Nos cœurs et nos lèvres vous prient avec dévotion pour que soient purs nos corps et nos âmes.
Túa per precáta dulcísóna, nóbis concédas véniam per saécula.	Par vos douces prières, obtenez notre rémission pour l'éternité.
O benígna ! O Regína ! O María, quæ sóla invioláta permansísti.	Ô indulgente ! Ô Reine ! Ô Marie, qui, seule, êtes demeurée sans tache.

- 8) Magnificat (chanté – soit en mode rare : Si en tonique, Mi en dominante ;
– soit en mode VIII : Sol en tonique, Do en dominante).

Magníficat ánima méa Dóminum. Et exsultávit spíritus méus in Déo salutári méo.	Mon âme exalte le Seigneur. Exulte mon esprit en Dieu, mon Sauveur.
---	--

<p>Quia respéxit humilitátem ancíllæ súæ : ecce enim ex hoc beátam me dicent ómnes generatiónes.</p> <p>Quia fécit míhi mágna qui pótens est : et sánctum nómen éius.</p> <p>Et misericórdia éius a progénie in progénies tíméntibus éum.</p> <p>Fécit poténtiam in bráchio súo, dispérsit supérbos ménte córdis súi.</p> <p>Depósuit poténtes de séde, et exaltávit húmiles.</p> <p>Esuriéntes implévit bónis, et dívites dimísit inánes.</p> <p>Suscépit Isráel púerum súum, recordátus misericórdiae súæ, sicut locútus est ad pátres nóstros, Abraham et sémini éius in saécula.</p> <p>Glória Pátri et Fílio et Spiritui Sáncto, sicut érat in princípío, et nunc et sémpet, et in saécula seculórum. Amen</p>	<p>Il s'est penché sur son humble servante : désormais, tous les âges me diront bienheureuse.</p> <p>Le Puissant fit pour moi des merveilles : Saint est son nom.</p> <p>Et sa miséricorde s'étend d'âge en âge sur ceux qui le craignent.</p> <p>Il a déployé la force de son bras, et a dispersé les superbes dans les pensées de leur cœur.</p> <p>Il a renversé les puissants de leurs trônes, il a élevé les humbles.</p> <p>Il a comblé de biens les affamés, et renvoyé les riches les mains vides.</p> <p>Il a relevé Israël, son serviteur, il s'est son amour, se souvenant de sa miséricorde. selon ce qu'il a dit à nos pères, à Abraham et à sa descendance, à jamais.</p> <p>Gloire au Père et au Fils et au Saint-Esprit, comme Il était au commencement, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. Amen</p>
---	---

9) Regina cæli (chanté en mode VI : Fa en tonique, La en dominante)

<p>Regína caéli, lætáre, allélúia : quia quem meruísti portáre, allélúia, resurréxit, sicut dixit, allélúia.</p> <p>Ora pro nóbis Déum, allélúia.</p>	<p>Réjouissez-toi, Reine du ciel, alléluia : car celui que vous avez mérité de porter, alléluia, est ressuscité, comme il l'avait annoncé, alléluia.</p> <p>Priez Dieu pour nous, alléluia.</p>
<p>Ÿ. Gaude et lætáre, Virgo Maria, allélúia.</p>	<p>Ÿ. Soyez dans la joie et l'allégresse, Vierge Marie, alléluia.</p>
<p>Ŕ. Quia surrexit Dominus vere, allélúia.</p>	<p>Ŕ. Parce que le Seigneur est vraiment ressuscité, alléluia.</p>
<p>Ÿ. Oremus : Deus, qui per resurrectionem Fílii tui, Dómini nostri Jesu Christi, mundum lætificáre dignátus es, præsta, quæsumus, ut per eius Genitricem Vírginem Mariám, perpétuæ capiámus gáudia vitæ. Per eúmdem Christum Dóminum nostrum.</p> <p>Ŕ. Amen</p>	<p>Ÿ. Prions O Dieu, qui, par la Résurrection de ton Fils, notre Seigneur Jésus-Christ, a bien voulu réjouir le monde, fais, nous t'en prions, que par la Vierge Marie, sa Mère, nous arrivions aux joies de la vie éternelle. Par le Christ Notre Seigneur.</p> <p>Ŕ. Amen</p>

10) Salve Mater Misericordiæ (chanté en mode V : Fa en tonique, Do en dominante)

Salve, Mater misericordiæ, Mater Dei, et mater véniaë, Mater spei, et mater grátiaë, Mater plena sanctae laetitiaë. O María !	Salut, Mère de Miséricorde, Mère de Dieu et Mère du Pardon, Mère de l’Espérance et Mère de la Grâce, Mère comblée de la Sainte Joie, Ô Marie !
Salve, decus humáni géneris, Salve, Virgo dígnior céteris, Quae vírgines omnes transgréderis, et áltius sedes in súperis. O María !	Salut, beauté du genre humain, Salut, ô Vierge plus digne que les autres, Vous qui surpassez toutes les vierges, et siège plus haut dans les hauteurs. Ô Marie !
Salve, felix Vírgo puérpera, Nam qui sedet in Patris dextera, Cælum regens, terram et aéthera intra tua se clausit víscera. O María !	Salut, Vierge bienheureuse qui avez enfanté, Car celui qui est assis à la droite du Père, Le maître du ciel, de la terre et de l’éther s’est enfermé dans vos entrailles. Ô Marie !
Te creávit Pater ingénitus, Obumbrávit te Unigénitus, Fecundávit te Sanctus Spíritus, tu es tota divínitus. O María	Le Père éternel vous a créée, Le Fils unique vous a cachée, Le Saint Esprit vous a fécondée, vous êtes toute divine. Ô Marie !
Te créavit Deus mirábilem, Te respéxit ancíllam húmílem, Te quæsívit sponsam amábilem, tibi numquam fecit consímilem. O María !	Dieu vous a créée admirable, Il vous a regardée comme humble servante, Belle fiancée, Il vous a cherchée, Il ne fit rien fait de semblable à vous. Ô Marie !
Te beátam laudáre cúpiunt, omnes justí, sed non suffíciunt, Multas laudes de te concípiunt, sed in illis prorsus defíciunt. O María !	Désirer vous louer comme bienheureuse, tous les justes n’y parviennent pas, ils conçoivent plein de louanges mais en toutes ils défontent. Ô Marie !
Esto, Mater, nostrum solátium, Nostrum esto, tu Virgo gáudium, Et nos tandem post hoc exsílíum, laetos junge choris cæléstíum. O María !	Soyez, ô Mère, notre repos, Soyez, ô Vierge, notre joie, Et enfin, après cet exil, regroupez-nous dans les joyeux chœurs célestes. Ô Marie !

11) Salve Regina (chanté en mode V : Fa en tonique, Do en dominante)

Le Salve Regina était déjà chanté par les moines de Cluny au temps de Pierre le Vénérable (†1156).

Sálve, Regína, máter misericórdiæ, víta, dulcédo et spes nóstra, sálve.	Salut ô Reine, Mère de Miséricorde, notre vie, notre douceur notre espérance, salut.
Ad te clamámus, éxsules filii Évæ ; ad te suspirámus, geméntes et fléntes in hac lacrimárum vâlle.	Enfants d'Ève exilés, nous crions vers vous ; vers vous nous soupçons, gémissant et pleurant dans cette vallée de larmes.
Eia ergo, advocáta nóstra, íllos túos misericórdes óculos ad nos convérte.	Ô vous, notre avocate, tournez vers nous votre regard miséricordieux.
Et Jésum, benedíctum frúctum ventris túi, nóbis post hoc exílium osténde.	Et après cet exil, montrez-nous Jésus, le fruit béni de vos entrailles.
O clémens, o pía, o dúlcis Vírgo María.	Ô Clément, Ô pieuse, Ô douce, Vierge Marie.

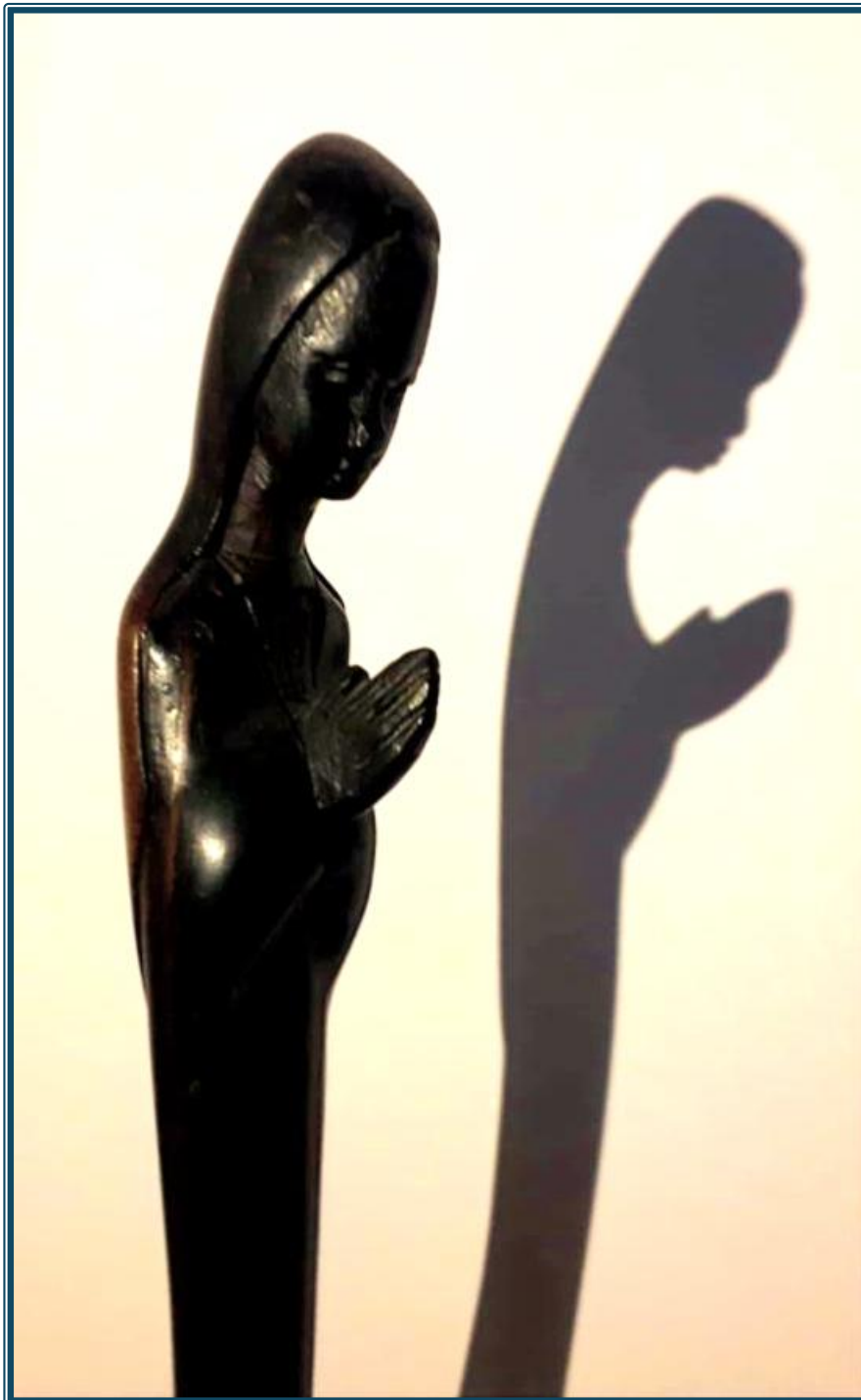
12) Stabat Mater dolorosa (chanté en mode II : Ré en tonique, Fa en dominante)

1. Stábat Máter dolorósa juxta Crúcem lacrimósa dum pendébat Fílius.	La Mère se tenait, dans la douleur, près de la Croix, en larmes, tandis que son Fils était suspendu.
2. Cújus ánimam geméntem, contristátam et doléntem, pertransívít gládius.	Âme gémissante, triste et souffrante, qu'un glaive a traversé.
3. O quam tristis et afflícta fúit ílla benedícta Máter Unigéniti.	Ô que triste et affligée, fut cette femme bénie, Mère du Fils Unique !
4. Quæ mærébat, et dolébat, Pía Máter dum vidébat náti poénas ínclýti.	Quelles peines et quelles douleurs la pieuse Mère a endurées en voyant les châtiments infligés à son illustre fils.
5. Quis est hómo, qui non fléret, Mátrem Chrísti si vidéret in tánto supplício ?	Quel est l'homme qui ne pleurerait s'il voyait la Mère du Christ dans un si grand supplice ?
6. Quis non pösset contristári, Chrísti Mátrem contemplári doléntem cum Fílio ?	Qui pourrait ne pas s'affliger contemplant la Mère du Christ souffrant avec son Fils ?
7. Pro peccátis suæ géntis vidít Jesum in torméntis et flagéllis súbdítum.	Pour les péchés de son peuple, elle vit Jésus tourmenté et meurtri par les fouets.

8. Vídit súum dúlcem nátum moriéndo desolátum, dum emísit spíritum.	Elle vit son Enfant bien-aimé mourir tout seul, abandonné, et soudain rendre l'âme.
9. Eia Máter, fons amóris, me sentíre vim dolóris fac, ut técum lúgeam.	Ô Mère, source d'amour, faites-moi sentir la force de votre douleur pour que je pleure avec vous.
10. Fac, ut árdeat cor méum in amándo Chrístum Déum, ut síbi compláceam.	Faites que brûle mon cœur dans l'amour du Christ mon Dieu, pour qu'il Lui plaise.
11. Sáncta Máter, ístud ágas, crucifíxi fíge plágas córdi mío válide.	Sainte Mère, faites cela, gravez les plaies du Crucifié en mon cœur très fortement.
12. Túi náti vulneráti, tam dignáti pro me páti, poénas mécum dívide.	De votre Fils blessé, qui daigna souffrir pour moi, partagez avec moi les tourments.
13. Fac me técum pie flére, Crucifixo condolére, donec égo víxero.	Que je pleure tendrement avec vous, et compatisse avec le Crucifié, aussi longtemps que je vivrai.
14. Juxta Crúcem técum stáre, et me tíbi sociáre in pláncu desídero.	Près de la croix, je me tiens avec vous et me joins à vous dans le deuil, c'est mon désir.
15. Vírgo vírginum præclára, míhi jam non sis amára : fac me técum plángere.	Vierge des vierges, toute pure, ne me soyez pas défavorable : faites que je pleure avec vous.
16. Fac ut pórtem Chrísti mórtem, passiónis fac consórtem, et plágas recólere.	Faites que je porte la mort du Christ, que je sois associé à sa Passion, et que je me rappelle ses plaies
17. Fac me plágis vulnerári, fac me Crúce inebriári, et cruóre Fílii.	Faites que je sois blessé des plaies, enivré de la Croix, et du sang de votre Fils.
18. Flámmis ne úrar succénsus per te, Vírgo, sim defénsus in díe judícii	Contre les flammes dévorantes, Ô Vierge, que je sois défendu par vous, au jour du jugement.
19. Chríste, cum sit hinc exíre, da per Mátreem me veníre ad pálmam victóriæ.	Ô Christ, à l'heure de partir, puisse votre Mère me conduire à la palme de la victoire.
20. Quando córpus moriétur,	À l'heure où mon corps va mourir,

fac ut animæ donetur
paradisi glória.

fais que soit donnée à mon âme
la gloire du paradis.



Statuette en bois sculptée au Rwanda par Nzoungo

Annexe A : Les hérésies dans des premiers siècles du christianisme

Liste des acronymes utilisés dans cette annexe :

CEC	<i>Catéchisme de l'Église Catholique</i>
He	Épître de saint Paul aux Hébreux
1Jn	Première épître de saint Jean
2Jn	Deuxième épître de saint Jean

- 1) « Les premières hérésies ont moins nié la divinité du Christ que son humanité vraie (docétisme gnostique). Dès les temps apostoliques la foi chrétienne a insisté sur la vraie incarnation du Fils de Dieu, “venu dans la chair” (1Jn 4, 2-3 ; 2Jn 7). Mais dès le troisième siècle, l'Église a dû affirmer contre Paul de Samosate, dans un Concile réuni à Antioche, que Jésus-Christ est Fils de Dieu par nature et non par adoption. Le premier Concile œcuménique de Nicée, en 325, confessa dans son Credo que le Fils de Dieu est “engendré, non pas créé, de la même substance que le Père” [consubstantiel au Père] et condamna Arius qui affirmait que “le Fils de Dieu est sorti du néant” et qu'il serait “d'une autre substance que le Père”. » (CEC 465).
- 2) « L'hérésie nestorienne voyait dans le Christ une personne humaine conjointe à la personne divine du Fils de Dieu. Face à elle S. Cyrille d'Alexandrie et le troisième Concile œcuménique réuni à Éphèse en 431 ont confessé que “le Verbe, en s'unissant dans sa personne une chair animée par une âme rationnelle, est devenu homme”. L'humanité du Christ n'a d'autre sujet que la personne divine du Fils de Dieu qui l'a assumée et faite sienne dès sa conception. Pour cela le Concile d'Éphèse a proclamé en 431 que Marie est devenue en toute vérité Mère de Dieu [Θεοτοκος ; Theotokos] par la conception humaine du Fils de Dieu dans son sein : “Mère de Dieu, non parce que le Verbe de Dieu a tiré d'elle sa nature divine, mais parce que c'est d'elle qu'il tient le corps sacré doté d'une âme rationnelle, uni auquel en sa personne le Verbe est dit naître selon la chair”. » (CEC 466).
- 3) « Les monophysites affirmaient que la nature humaine avait cessé d'exister comme telle dans le Christ en étant assumée par sa personne divine de Fils de Dieu. Confronté à cette hérésie, le quatrième Concile œcuménique, à Chalcédoine, a confessé en 451 : « A la suite des saints Pères, nous enseignons unanimement à confesser un seul et même Fils, notre Seigneur Jésus-Christ, le même parfait en divinité et parfait en humanité, le même vraiment Dieu et vraiment homme, composé d'une âme rationnelle et d'un corps, consubstantiel au Père selon la divinité, consubstantiel à nous selon l'humanité, “semblable à nous en tout, à l'exception du péché” (He 4, 15) ; engendré du Père avant tout les siècles selon la divinité, et en ces derniers jours, pour nous et pour notre salut, né de la Vierge Marie, Mère de Dieu, selon l'humanité. » (CEC 467).
- 4) « Après le Concile de Chalcédoine, certains firent de la nature humaine du Christ une sorte de sujet personnel. Contre eux, le cinquième Concile œcuménique, à Constantinople en 553, a confessé à propos du Christ : “Il n'y a qu'une seule hypostase [ou personne], qui est notre Seigneur Jésus-Christ, *un de la Trinité*”. Tout dans l'humanité

du Christ doit donc être attribué à sa personne divine comme à son sujet propre, non seulement les miracles mais aussi les souffrances et même la mort : “Celui qui a été crucifié dans la chair, notre Seigneur Jésus-Christ, est vrai Dieu, Seigneur de la gloire et Un de la sainte Trinité” » (CEC 468).

- 5) « L'Église confesse ainsi que Jésus est inséparablement vrai Dieu et vrai homme. Il est vraiment le Fils de Dieu qui s'est fait homme, notre frère, et cela sans cesser d'être Dieu, notre Seigneur. » (CEC 469).

Annexe B : Marie dans le Catéchisme de l'Église Catholique

Liste des acronymes utilisés dans cette annexe :

Ac	Actes des Apôtres
Ap	Apocalypse
CEC	<i>Catéchisme de l'Église Catholique</i>
1Co	Première épître de saint Paul aux Corinthiens
2Co	Deuxième épître de saint Paul aux Corinthiens
Col	Épître de saint Paul aux Colossiens
Ep	Épître de saint Paul aux Éphésiens
Ga	Épître de saint Paul aux Galates
Gn	Genèse
He	Épître de saint Paul aux Hébreux
Is	Livre d'Isaïe
Jn	Évangile selon saint Jean
Lc	Évangile selon saint Luc
LG	Constitution dogmatique <i>Lumen Gentium</i>
Mc	Évangile selon saint Marc
Mt	Évangile selon saint Matthieu
Rm	Épître de saint Paul aux Romains
1S	Premier livre de Samuel

1) Le Fils de Dieu conçu du Saint-Esprit

« L'Annonciation à Marie inaugure la "plénitude des temps" (Ga 4, 4), c'est-à-dire l'accomplissement des promesses et des préparations. Marie est invitée à concevoir Celui en qui habitera "corporellement la plénitude de la divinité" (Col 2, 9). La réponse divine à son "comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais point d'homme ?" (Lc 1, 34) est donnée par la puissance de l'Esprit : "L'Esprit Saint viendra sur toi" (Lc 1, 35). » (CEC 484).

« La mission de l'Esprit Saint est toujours conjointe et ordonnée à celle du Fils (cf. Jn 16, 14-15). L'Esprit Saint est envoyé pour sanctifier le sein de la Vierge Marie et la féconder divinement, lui qui est "le Seigneur qui donne la Vie", en faisant qu'elle conçoive le Fils éternel du Père dans une humanité tirée de la sienne. » (CEC 485).

« Le Fils unique du Père en étant conçu comme homme dans le sein de la Vierge Marie est "Christ", c'est-à-dire oint par l'Esprit Saint (cf. Mt 1, 20 ; Lc 1, 35), dès le début de son existence humaine, même si sa manifestation n'a lieu que progressivement : aux bergers (cf. Lc 2, 8-20), aux mages (cf. Mt 2, 1-12), à Jean-Baptiste (cf. Jn 1, 31-34), aux disciples (cf. Jn 2, 11). Toute la vie de Jésus-Christ manifestera donc "comment Dieu l'a oint d'Esprit et de puissance" (Ac 10, 38). » (CEC 486).

2) Le Fils de Dieu né de la Vierge Marie

« Ce que la foi catholique croit au sujet de Marie se fonde sur ce qu'elle croit au sujet du Christ, mais ce qu'elle enseigne sur Marie éclaire à son tour sa foi au Christ. » (CEC 487).

3) La prédestination de Marie

« “Dieu a envoyé son Fils” (Ga 4, 4), mais pour lui “façonner un corps ” (cf. He 10, 5) il a voulu la libre coopération d’une créature. Pour cela, de toute éternité, Dieu a choisi, pour être la Mère de Son Fils, une fille d’Israël, une jeune juive de Nazareth en Galilée, “une vierge fiancée à un homme du nom de Joseph, de la maison de David, et le nom de la vierge était Marie” (Lc 1, 26-27).

« Le Père des miséricordes a voulu que l’Incarnation fût précédée par une acceptation de la part de cette Mère prédestinée, en sorte que, une femme ayant contribué à l’œuvre de mort, de même une femme contribuât aussi à la vie (LG 56 et 61). » (CEC 488).

« Tout au long de l’Ancienne Alliance, la mission de Marie a été *préparée* par celle de saintes femmes. Tout au commencement, il y a Eve : malgré sa désobéissance, elle reçoit la promesse d’une descendance qui sera victorieuse du Malin (cf. Gn 3, 15) et celle d’être la mère de tous les vivants (cf. Gn 3, 20). En vertu de cette promesse, Sara conçoit un fils malgré son grand âge (cf. Gn 18, 10-14 ; 21, 1-2). Contre toute attente humaine, Dieu choisit ce qui était tenu pour impuissant et faible (cf. 1Co 1, 27) pour montrer sa fidélité à sa promesse : Anne, la mère de Samuel (cf. 1S 1), Débora, Ruth, Judith et Esther, et beaucoup d’autres femmes. Marie “occupe la première place parmi ces humbles et ces pauvres du Seigneur qui espèrent et reçoivent le salut de lui avec confiance. Avec elle, la fille de Sion par excellence, après la longue attente de la promesse, s’accomplissent les temps et s’instaure l’économie nouvelle” (LG 55). » (CEC 489).

4) L’Immaculée Conception

« Pour être la Mère du Sauveur, Marie “fut pourvue par Dieu de dons à la mesure d’une si grande tâche” (LG 56). L’ange Gabriel, au moment de l’Annonciation la salue comme “pleine de grâce” (Lc 1, 28). En effet, pour pouvoir donner l’assentiment libre de sa foi à l’annonce de sa vocation, il fallait qu’elle soit toute portée par la grâce de Dieu. » (CEC 490).

« Au long des siècles l’Église a pris conscience que Marie, “ comblée de grâce ” par Dieu (Lc 1, 28), avait été rachetée dès sa conception. C’est ce que confesse le dogme de l’Immaculée Conception, proclamé en 1854 par le pape Pie IX :

« La bienheureuse Vierge Marie a été, au premier instant de sa conception, par une grâce et une faveur singulière du Dieu Tout-Puissant, en vue des mérites de Jésus-Christ Sauveur du genre humain, préservée intacte de toute souillure du péché originel. » (CEC 491).

« Cette “sainteté éclatante absolument unique” dont elle est “enrichie dès le premier instant de sa conception” (LG 56) lui vient tout entière du Christ : elle est “rachetée de façon éminente en considération des mérites de son Fils” (LG 53). Plus que toute autre

personne créée, le Père l'a "bénie par toutes sortes de bénédictions spirituelles, aux cieux, dans le Christ" (Ep 1, 3). Il l'a "élue en Lui, dès avant la fondation du monde, pour être sainte et immaculée en sa présence, dans l'amour" (cf. Ep 1, 4). » (CEC 492).

« Les Pères de la tradition orientale appellent la Mère de Dieu " la Toute Sainte " (*Panaghia, παναγια*), ils la célèbrent comme "indemne de toute tache de péché, ayant été pétrie par l'Esprit Saint, et formée comme une nouvelle créature" (LG 56). Par la grâce de Dieu, Marie est restée pure de tout péché personnel tout au long de sa vie. » (CEC 493).

5) Le consentement de Marie

« A l'annonce qu'elle enfantera "le Fils du Très Haut" sans connaître d'homme, par la vertu de l'Esprit Saint (cf. Lc 1, 28-37), Marie a répondu par "l'obéissance de la foi" (Rm 1, 5), certaine que "rien n'est impossible à Dieu" : "Je suis la servante du Seigneur ; qu'il m'advienne selon ta parole" (Lc 1, 37-38). Ainsi, donnant à la parole de Dieu son consentement, Marie devint Mère de Jésus et, épousant à plein cœur, sans que nul péché la retienne, la volonté divine de salut, se livra elle-même intégralement à la personne et à l'œuvre de son Fils, pour servir, dans sa dépendance et avec lui, par la grâce de Dieu, au mystère de la Rédemption (cf. LG 56) :

« Comme dit S. Irénée, "par son obéissance elle est devenue, pour elle-même et pour tout le genre humain, cause de salut". Aussi, avec lui, bon nombre d'anciens Pères disent : "Le nœud dû à la désobéissance d'Ève, s'est dénoué par l'obéissance de Marie ; ce que la vierge Eve avait noué par son incrédulité, la Vierge Marie l'a dénoué par sa foi" (cf. *ibid.*) ; comparant Marie avec Ève, ils appellent Marie "la Mère des vivants" et déclarent souvent : "par Ève la mort, par Marie la vie" (LG 56). » (CEC 494).

6) La maternité divine de Marie

« Appelée dans les Évangiles "la mère de Jésus" (Jn 2, 1 ; 19, 25 ; cf. Mt 13, 55), Marie est acclamée, sous l'impulsion de l'Esprit, dès avant la naissance de son fils, comme "la mère de mon Seigneur" (Lc 1, 43). En effet, Celui qu'elle a conçu comme homme du Saint-Esprit et qui est devenu vraiment son Fils selon la chair, n'est autre que le Fils éternel du Père, la deuxième Personne de la Sainte Trinité. L'Église confesse que Marie est vraiment *Mère de Dieu (Theotokos)*. » (CEC 495).

7) La virginité de Marie

« Dès les premières formulations de la foi (cf. DS 10-64), l'Église a confessé que Jésus a été conçu par la seule puissance du Saint-Esprit dans le sein de la Vierge Marie, affirmant aussi l'aspect corporel de cet événement : Jésus a été conçu "de l'Esprit Saint sans semence virile". Les Pères voient dans la conception virginale le signe que c'est vraiment le Fils de Dieu qui est venu dans une humanité comme la nôtre :

« Ainsi, S. Ignace d'Antioche (début IIe siècle) : " Vous êtes fermement convaincus au sujet de notre Seigneur qui est véritablement de la race de David selon la chair (cf. Rm 1, 3), Fils de Dieu selon la volonté et la puissance de Dieu (cf. Jn 1, 13), véritablement né d'une vierge, (...) il a été véritablement cloué pour nous dans sa chair sous Ponce

Pilate (...) il a véritablement souffert, comme il est aussi véritablement ressuscité ". » (CEC 496).

« Les récits évangéliques (cf. Mt 1, 18-25 ; Lc 1, 26-38) comprennent la conception virginale comme une œuvre divine qui dépasse toute compréhension et toute possibilité humaines (cf. Lc 1, 34) : “Ce qui a été engendré en elle vient de l’Esprit Saint”, dit l’ange à Joseph au sujet de Marie, sa fiancée (Mt 1, 20). L’Église y voit l’accomplissement de la promesse divine donnée par le prophète Isaïe : “Voici que la vierge concevra et enfantera un fils” (Is 7, 14, d’après la traduction grecque de Mt 1, 23). » (CEC 497).

« ... Le sens de cet événement [la virginité de Marie] n’est accessible qu’à la foi qui le voit dans ce “lien qui relie les mystères entre eux”, dans l’ensemble des mystères du Christ, de son Incarnation à sa Pâque. S. Ignace d’Antioche témoigne déjà de ce lien : “Le prince de ce monde a ignoré la virginité de Marie et son enfantement, de même que la mort du Seigneur : trois mystères retentissants qui furent accomplis dans le silence de Dieu” (Ep 19, 1 ; cf. 1Co 2, 8). » (CEC 498).

8) Marie toujours Vierge

« L’approfondissement de sa foi en la maternité virginale a conduit l’Église à confesser la virginité réelle et perpétuelle de Marie même dans l’enfantement du Fils de Dieu fait homme. En effet la naissance du Christ “n’a pas diminué, mais consacré l’intégrité virginale” de sa mère (LG 57). La liturgie de l’Église célèbre Marie comme la *Aeiparthenos*, [ἀειπάρθενος] “toujours vierge” (cf. LG 52). » (CEC 499).

« A cela on objecte parfois que l’Écriture mentionne des frères et sœurs de Jésus (cf. Mc 3, 31-35 ; 6, 3 ; 1Co 9, 5 ; Ga 1, 19). L’Église a toujours compris ces passages comme ne désignant pas d’autres enfants de la Vierge Marie : en effet Jacques et Joseph, “frères de Jésus” (Mt 13, 55), sont les fils d’une Marie disciple du Christ (cf. Mt 27, 56) qui est désignée de manière significative comme “l’autre Marie” (Mt 28, 1). Il s’agit de proches parents de Jésus, selon une expression connue de l’Ancien Testament (cf. Gn 13, 8 ; 14, 16 ; 29, 15 ; etc.). » (CEC 500).

« Jésus est le Fils unique de Marie. Mais la maternité spirituelle de Marie (cf. Jn 19, 26-27 ; Ap 12, 17) s’étend à tous les hommes qu’il est venu sauver : “Elle engendra son Fils, dont Dieu a fait ‘l’aîné d’une multitude de frères’ (Rm 8, 29), c’est-à-dire de croyants, à la naissance et à l’éducation desquels elle apporte la coopération de son amour maternel” (LG 63). » (CEC 501).

9) La maternité virginale de Marie dans le dessein de Dieu

« Le regard de la foi peut découvrir, en lien avec l’ensemble de la Révélation, les raisons mystérieuses pour lesquelles Dieu, dans son dessein salvifique, a voulu que son Fils naisse d’une vierge. Ces raisons touchent aussi bien la personne et la mission rédemptrice du Christ que l’accueil de cette mission par Marie pour tous les hommes : » (CEC 502).

« La virginité de Marie manifeste l’initiative absolue de Dieu dans l’Incarnation. Jésus n’a que Dieu comme Père (cf. Lc 2, 48-49). “La nature humaine qu’il a prise ne l’a

jamais éloigné du Père (...); naturellement Fils de son Père par sa divinité, naturellement fils de sa mère par son humanité, mais proprement Fils de Dieu dans ses deux natures”. (CEC 503).

« Jésus est conçu du Saint-Esprit dans le sein de la Vierge Marie parce qu’il est *le Nouvel Adam* (cf. 1Co 15, 45) qui inaugure la création nouvelle : “Le premier homme, issu du sol, est terrestre ; le second homme, lui, vient du ciel” (1Co 15, 47). L’humanité du Christ est, dès sa conception, remplie de l’Esprit Saint car Dieu “lui donne l’Esprit sans mesure” (Jn 3, 34). C’est de “sa plénitude” à lui, tête de l’humanité rachetée (cf. Col 1, 18), que “nous avons reçu grâce sur grâce” (Jn 1, 16). » (CEC 504).

« Jésus, le Nouvel Adam, inaugure par sa conception virginale *la nouvelle naissance* des enfants d’adoption dans l’Esprit Saint par la foi. “Comment cela se fera-t-il ?” (Lc 1, 34 ; cf. Jn 3, 9). La participation à la vie divine ne vient pas “du sang, ni du vouloir de chair, ni du vouloir d’homme, mais de Dieu” (Jn 1, 13). L’accueil de cette vie est virginal car celle-ci est entièrement donnée par l’Esprit à l’homme. Le sens sponsal [du latin *sponsalis* qui signifie *fiançailles*] de la vocation humaine par rapport à Dieu (cf. 2Co 11, 2) est accompli parfaitement dans la maternité virginale de Marie. » (CEC 505).

« Marie est vierge parce que sa virginité est *le signe de sa foi* “que nul doute n’altère” (LG 63) et de sa donation sans partage à la volonté de Dieu (cf. 1Co 7, 34-35). C’est sa foi qui lui donne de devenir la mère du Sauveur : “Bienheureuse Marie, plus encore parce qu’elle a reçu la foi du Christ que parce qu’Elle a conçu la chair du Christ”. » (CEC 506).

« Marie est à la fois vierge et mère car elle est la figure et la plus parfaite réalisation de l’Église (cf. LG 63) : “L’Église devient à son tour une Mère, grâce à la parole de Dieu qu’elle reçoit dans la foi : par la prédication en effet, et par le Baptême elle engendre, à une vie nouvelle et immortelle, des fils conçus du Saint-Esprit et nés de Dieu. Elle est aussi vierge, ayant donné à son Époux sa foi, qu’elle garde intègre et pure” (LG 64). » (CEC 507).